

“ la Compagnie et de ses supérieurs. Je
 “ vous conjure donc qu’il vous plaise
 “ de me prendre pour serviteur perpé-
 “ tuel de cette mission et de me rendre
 “ digne d’un ministère si sublime.”

Dieu lui accorda la persévérance qu’il demandait avec tant de générosité, et elle fut couronnée par le plus grand de tous les sacrifices, celui de sa vie.

Après avoir travaillé dans plusieurs villages hurons, le P. Chabanel fut envoyé en 1649 pour servir de compagnon au P. Garnier dans le village Saint-Jean de la nation du Petun. Avant de partir il passa quelques jours avec ses frères à la résidence de Sainte-Marie. En les quittant, il dit au P. Chastelain, son confesseur : “ Mon Père, que ce soit tout de bon cette fois-ci que je me donne à Dieu et que je lui